



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien économique au Liban

Question écrite n° 30061

Texte de la question

Mme Danièle Cazarian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation économique alarmante du Liban. Le pays a été secoué par de fortes manifestations à la fin de l'année 2019 qui réclamaient la fin de la corruption et du clientélisme. La crise sanitaire mondiale est venue s'ajouter aux troubles sociaux, plongeant un pays déjà très fragile au bord de l'effondrement économique. La monnaie est fortement dévaluée et les capitaux sont contrôlés. En outre, le Liban est incapable de faire face aux remboursements de sa dette exigés par ses créanciers, alors qu'elle atteint 170 % du PIB. Officiellement en défaut de paiement et enserré dans une situation géopolitique complexe, le pays se trouve dans une situation extrêmement inquiétante. Le plan de réforme économique adopté fin avril 2020 afin d'obtenir de nouveaux prêts de la part du FMI risque d'alimenter le mécontentement populaire, alors que le chômage est très élevé et que 45 % des Libanais vivent déjà sous le seuil de pauvreté. Des heurts ont d'ores et déjà opposé des manifestants et des forces de l'ordre dans le nord du pays. La France a salué l'adoption du plan de sauvetage et a demandé que les engagements pris dans le cadre de la conférence CEDRE qui s'est tenue à Paris en avril 2018 soient tenus. Face à la situation intenable à laquelle le Liban fait face, elle lui demande quelles sont les prochaines démarches qu'il compte entreprendre pour soutenir en urgence le Liban, pays avec lequel la France partage une culture et des liens forts.

Texte de la réponse

Depuis le mois d'octobre 2019, de nombreux Libanais demandent des changements d'ampleur sur le plan économique et social, comme sur le plan politique. Leurs aspirations sont profondes, légitimes, claires et partagées par la communauté internationale. Elles doivent être entendues, car la situation du pays l'exige face à la crise financière, économique, politique et sanitaire qui frappe le Liban. A la suite de la double explosion au port de Beyrouth le 4 août dernier, la France a très rapidement réagi et mis en place un pont aérien et maritime afin de fournir une aide massive au peuple libanais, en envoyant notamment sur place plus de 1 000 tonnes d'aide en nature, ainsi que des équipes médicales et de sauvetage pour assister les secours libanais dans la recherche des victimes. Plus de 700 militaires français ont été mobilisés afin de porter assistance à la population et de désencombrer le port de Beyrouth. Une conférence internationale d'appui et de soutien à Beyrouth et au peuple libanais a également été organisée dès le 9 août, à l'initiative du Président de la République et conjointement avec les Nations unies, pour mobiliser l'aide de la communauté internationale dans les plus brefs délais. Une nouvelle conférence de suivi et de mobilisation de l'aide internationale pour le Liban sera prochainement organisée par la France, avec les Nations unies, afin de soutenir la phase de relèvement précoce qui doit suivre cette première réponse d'urgence, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du logement. Au-delà de l'explosion du 4 août, la priorité demeure d'apporter une réponse à la crise économique qui continue de s'aggraver et menace le pays d'effondrement. C'est pourquoi, lors de sa visite au Liban le 1er septembre dernier, le Président de la République s'est engagé pour que l'ensemble des forces politiques libanaises s'accordent sur l'adoption d'un agenda de réforme et sur la formation rapide d'un gouvernement de mission pour le mettre en œuvre. Face à l'ampleur de la crise qui frappe le Liban, il revient

désormais aux forces politiques libanaises de prendre leurs responsabilités et de mettre en œuvre sans attendre cette feuille de route. Les priorités sont nombreuses, à commencer par la reconstruction de Beyrouth, la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 ainsi que la mise en œuvre des réformes dans les secteurs prioritaires de l'électricité, de la justice, de la gouvernance financière et de la lutte anti-corruption. Il revient par ailleurs aux autorités libanaises d'entrer sans attendre dans des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). Le Président de la République a rappelé, lors de son allocution le 27 septembre dernier, que ces réformes sont la condition indispensable pour que le Liban puisse bénéficier de l'aide internationale dont il a besoin pour sa reconstruction et son avenir. Il revient à présent aux responsables libanais de s'engager de manière effective au service de l'intérêt général de tous les Libanais. La France, pour sa part, se tient prête à accompagner le Liban dans la mise en œuvre des réformes nécessaires et continuera d'aider le peuple libanais comme elle l'a toujours fait.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Cazarian](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30061

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3756

Réponse publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7815